



N° 22
DECEMBRE
2013

EDITORIAL

Notre maire ayant pris quelques jours de congés mérités, j'ai la tâche d'introduire ce Petit Echo. Je voudrais en profiter pour vous livrer ma réflexion concernant un sujet qui me tient à cœur.

Souvent, des élus ou des membres du personnel communal sont interpellés par des Buissards au sujet de quelque chose qui les dérange, et ce, de façon parfois agressive, revendicative : des poubelles non collectées, un car qui n'est pas passé, une route non déneigée, des voisins qui « gênent »...

Afin de bien vivre à Saint Blaise, il serait bon que nous fassions tous preuve de davantage de respect, de tolérance, de solidarité envers nos concitoyens. Partir du postulat que chacun fait son travail du mieux qu'il peut, permettrait d'envisager avec indulgence que les gênes occasionnées relèvent la plupart du temps, d'une explication objective. Même si nous constatons que de plus en plus de gens sont centrés sur leur bien-être personnel, il n'en reste pas moins que nous devons tous continuer à défendre les valeurs citoyennes qui fondent le bien vivre ensemble. En cette période de Noël, je souhaite à chacun de vous de trouver Paix et Harmonie au sein de notre beau village !

Pour Le Maire, Marie GODET

ACTIVITES MUNICIPALES

■ PLAN LOCAL D'URBANISME toujours en cours d'élaboration

L'enquête publique aura duré un mois. Madame Marie-France BACUVIER, commissaire enquêteur, a reçu les personnes intéressées durant quatre permanences les 22 et 27 novembre et les 10 et 20 décembre 2013. Chacun a pu ainsi prendre connaissance des différents dossiers. Des remarques ont été formulées et des observations consignées sur le registre d'enquête. Le commissaire enquêteur a un mois à compter de la clôture de l'enquête pour établir son rapport relatant son déroulement et examiner les observations recueillies. Il doit consigner dans un document séparé ses conclusions motivées tout en précisant si elles sont favorables au dossier soumis à enquête. Ce rapport et ces conclusions seront consultables en Mairie et à la Préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Les élus restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

■ ENTREE NORD EST : étude de maîtrise d'œuvre opérationnelle

Rappelons que nous avons réalisé en 2011 une étude urbaine et paysagère afin d'organiser l'aménagement du secteur Entrée Nord-Est en répondant aux exigences du développement durable à savoir : inscrire cet aménagement dans une logique de confortement du bourg pour limiter l'étalement urbain, imaginer des formes urbaines innovantes proposant une mixité et un certain niveau de densité adaptés à une identité de village et à un site en coteau, très sensible d'un point de vue paysager. Il s'agit donc maintenant de **poursuivre cette opération par une étude de maîtrise d'œuvre opérationnelle** qui portera sur les éléments de missions suivants : préserver la qualité paysagère du coteau, c'est à dire inscrire une limite à l'urbanisation, organiser l'urbanisation en strates parallèlement aux courbes de niveau, autrement dit implanter le bâti de manière logique dans la pente, créer une desserte traversante de type « rue de village » permettant l'accès des services, l'accessibilité et l'ouverture sur le village, mailler le coteau par des cheminements piétons afin d'inciter les déplacements doux, créer des espaces publics de qualité de manière à favoriser les liens et les échanges, respecter les contraintes de densification, rationaliser les espaces et mutualiser les aménagements, l'ouverture des plis a eu lieu et le choix du bureau d'études sera défini lors du Conseil municipal du 19 décembre 2013.

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2013

- Adoption des nouveaux règlements des salles municipales.
- Achat de parties des parcelles cadastrées section B n°s 1635, 1636 et 1637 en vue d'une création de voirie communale.
- Achat de parcelles situées sur le site de l'ENS de Côte Manin et de la Zone Humide du Rivier en vue d'augmenter la maîtrise foncière du site comme demandé au préalable par le Conseil Général de l'Isère.
- Création d'un comité de pilotage pour l'élaboration et l'actuation du Plan de Préservation et d'Interprétation de l'ENS de Côte Manin et de la Zone Humide du Rivier.
- Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère pour l'opération de réfection du sol de la Halle du Buis.
- Position du Conseil Municipal relative au PLUI « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».

Séance du 13 novembre 2013

- Demande de subvention au Conseil régional Rhône-Alpes dans le cadre de l'action n° 21 du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes pour l'opération d'aménagement « Entrée Nord Est du village ».
- Modification du montant de subvention allouée au CCAS pour 2013 : passe de 7 600 € à 9 600 €.



■ DEUX ETUDES POUR DES ECONOMIES D'ENERGIE

Deux études ayant pour objectif d'optimiser les consommations d'énergie ont été lancées en 2013.

- **Un diagnostic de l'éclairage public** financé à 60% par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) qui a missionné un bureau d'études. Après réalisation d'un état des lieux sur le terrain nous avons eu un rendu technique et financier très détaillé. La commune comporte 103 lampadaires dont 48 équipés de lampes à vapeur de mercure (ballon fluo) et 55 avec des lampes à vapeur de sodium haute pression. La dépense en électricité annuelle est de l'ordre de 6300 €. Les ballons fluo, peu performants, devront disparaître à court terme et par ailleurs, il ne sera plus possible d'obtenir des rechanges. Des luminaires sont devenus obsolètes, tels que les globes du quartier de la Ravignhouse qui éclairent abondamment et inutilement le ciel.

Les armoires de commande ont été inspectées. Il y en a 14 au total qui alimentent chacune un quartier avec leur propre comptage. Quelques vétustés et non conformités aux dernières normes sont pointées. La puissance souscrite de certains contrats EDF ne correspond pas toujours à la puissance consommée. Il y a aussi des détecteurs de luminosité anciens qui ont parfois pour conséquence d'allonger les durées journalières d'éclairage. Nous avons maintenant un véritable plan des lampadaires qui sont reportés sur un extrait numérique du cadastre ainsi que les liaisons vers leurs coffrets d'alimentation respectifs.

Les pistes d'économies suggérées :

- Remplacer les ampoules et luminaires peu performants
- Maîtriser les durées d'éclairage : par des détecteurs plus précis ou par des horloges dites « astronomiques » dont la plage de travail évolue au fil des saisons ;
- Réduire les durées d'éclairage ou abaisser la tension des lampadaires en milieu de nuit ;
- Adapter les contrats à la consommation réelle pour réduire les frais d'abonnement.

Le rapport présente les temps de retour sur investissement des diverses solutions. Pour information, un plan de modernisation est présenté. La dépense globale ayant été évaluée à 63.000 €, le plan pourrait s'étaler sur 12 ans, les travaux les plus urgents étant réalisés lors des 3 premières années.

- **L'opération « Conseil en énergie partagée »** initiée par le Pays Voironnais avec l'aide de l'Association pour une Gestion Durable de l'Energie (AGEDEN), est entièrement gratuite pour les communes de moins de 5000 habitants. Cette étude consiste à analyser les consommations de gaz et d'électricité sur les 3 ou 4 dernières années des bâtiments communaux : mairie, écoles, salles des fêtes, cantine garderie et Halle. Pour ce faire, des capteurs enregistreurs de température ont été installés.

Courant janvier 2014 nous aurons les conclusions de cette étude, des préconisations pour réduire les consommations, les possibilités d'ajustement des contrats ...

■ TRAVAUX AUTOMNE 2013

Dans le quartier du petit Voye, le renforcement du réseau électrique était nécessaire car la section du câble était insuffisante. Ce dernier a été changé et a nécessité la mise en place d'un nouveau poteau. La réalisation est maintenant achevée.

Au cimetière, le crépi recouvrant le mur d'enceinte s'effritait ou était complètement décollé. Le mur a été remis dans son état d'origine - c'est-à-dire en pierres apparentes - lui donnant ainsi un nouveau cachet. Une couverture réalisée sur le dessus du mur en assure désormais la protection.

D'autre part, le nombre de crémations augmentant, deux nouvelles colonnes ont été posées. Des pierres blanches couvrant le jardin du souvenir sont prêtes à recevoir les cendres. Une stèle destinée aux inscriptions des noms des défunts a été également posée.

■ RYTHMES SCOLAIRES : horaires arrêtés

Depuis juin, les réunions autour des rythmes scolaires se sont succédé.

Le 18 septembre, les élus de Saint Blaise en charge de cette question se sont réunis afin de faire le point sur leurs positions.

Le 15 octobre a eu lieu une réunion avec les communes voisines, La Murette, Saint Cassien et Réaumont. Le but était de voir ce que chacune proposait et s'il était possible de coopérer.

Le 23 octobre, une rencontre avec les élus des communes du Pays Voironnais nous a permis d'avoir un retour sur les premières semaines de fonctionnement des communes qui ont choisi d'appliquer la réforme dès 2013.

Le 12 novembre, une journée de formation organisée par le CNFPT à destination des élus a permis d'avoir davantage d'informations sur la façon de construire un Projet Educatif Territorial ou PEDT.

Le 15 novembre, une réunion à l'initiative de Monsieur Gilles, inspecteur de la circonscription dont dépendent Saint Blaise et Réaumont a eu pour objectif d'informer les élus sur les attentes immédiates de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Mme Lesko - les futurs horaires de classe - tout en tenant compte de quelques recommandations.

S'en est suivi le 20 novembre, une réunion de concertation avec les élus de Réaumont, afin de préparer la rencontre avec le Comité de Pilotage (élus, enseignants, délégués parents, DDEN) qui a eu lieu le jour même.

Suite à quoi ont été arrêtés les futurs horaires des écoles de Réaumont et de Saint Blaise, soumis à l'académie après une dernière concertation avec des élus de Réaumont le 28 novembre.

Cette réflexion a été complexe, car il a fallu prendre en compte **diverses contraintes**. D'abord répondre **au cadre défini par le gouvernement**, à savoir : 24 heures de cours par semaine, sur 4 jours et demi, dont le mercredi matin, pas plus de 5h30 d'enseignement par jour et pas plus de 3h30 par demi-journée, une pause méridienne de 1h30 minimum.

A cela se sont ajoutées des contraintes liées au **regroupement pédagogique** (horaires qui doivent être coordonnés et légèrement décalés pour faciliter la dépose des enfants par les parents) et **au service de transport** (qui effectue une boucle incluant Saint Blaise et Réaumont). Il a fallu tenir compte également des incitations de **l'académie** (choix d'horaires réguliers) et aussi des souhaits **des enseignants** et **des parents** (choix des Temps d'Activités Périscolaires - **TAP** - après les heures d'école). Au final, nous avons peu de marge de liberté. La concertation a abouti aux horaires suivants :

St Blaise du Buis	Garderie	Ecole	pause méridienne	Ecole	Récréation	TAP	Garderie
L, Ma, J, V	7h30-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-15h30	15h30-15h45	15h45-16h30	16h30-18h00
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30	-	-	-	-	-

En ce qui concerne la maternelle, les mêmes horaires décalés de 10 minutes ont été retenus.

Dans l'attente de la validation de cette proposition par la DASEN, Mme Lesko, nous allons à présent travailler sur le contenu de ces TAP : quels intervenants ? Quelle organisation ? Quels moyens financiers ?... toujours dans l'esprit de proposer un service de qualité en accord avec nos moyens.

JANVIER

10 : Conférence sur le hibou grand duc par le Pic Vert - salle La Sure

17 : Permanence administrative du RAM le Club des 5 - salle du Conseil en mairie

18 : Vœux à la municipalité - salle La Sure

25 : Inventaire flore, faune et environnement avec le Pic Vert

FÉVRIER

01 : Loto du Sou des Ecoles - Halle du Buis

02 : Fête de la Saint Blaise Contacts & Loisirs salle La Sure

02 : Concert par le Conservatoire de Musique de Voiron - Halle du Buis

07 : Permanence administrative du RAM le Club des 5 - salle du Conseil en mairie

07 : Don du Sang - salle La Sure

28 : Permanence administrative du RAM le Club des 5 - salle du Conseil en mairie

MARS

02 : Boudins ACCA - Halle du Buis

15 : Repas des Ainés

22-23 : Exposition Buis'Art - salle La Sure

23 : Elections municipales 1er tour

28 : Permanence administrative du RAM le Club des 5 - salle du Conseil en mairie

30 : Elections municipales 2ème tour

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Tom DOUCET,
né le 04 novembre 2013
à La Tronche (Isère)

Elles se sont dit « oui » :

Karen DEVOISE
et Elodie MARTHERON TALON
le 09 novembre 2013

Il nous a quittés :

David PINTO DOS SANTOS,
le 21 octobre 2013

NEIGE ET BOITES AUX LETTRES



Pour une bonne distribution de votre courrier, n'oubliez pas de débayer l'accès à vos boîtes aux lettres pour faciliter le travail du facteur.

ENTRETIEN DES ARBRES ET DES HAIES

La période hivernale arrivant, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de procéder à la taille des arbres et ou de vos haies qui empiètent sur le domaine public, ceci dans le but de ne pas gêner les services de déneigement. L'entretien en revient au propriétaire des parcelles concernées.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : du changement pour ces fêtes de fin d'année !

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'an. Aussi, pour garantir le maintien et la qualité du service, un rattrapage exceptionnel est organisé. Il concerne tous les bacs de collecte. En 2013, les jours de Noël et de l'an sont un mercredi.

- Pour les habitants de St Blaise du Buis collectés habituellement les mercredis après-midi toutes les deux semaines, la collecte des bacs jaunes et bleus du mercredi 25 décembre après-midi est reportée au vendredi 27 décembre entre 11h et 21h, et ce, même si la date ne figure pas sur votre calendrier. (Attention, le dernier jour de collecte de l'année 2013 indiqué sur votre calendrier est le mercredi 11 décembre.)

- Pour les usagers habituellement collectés les jeudis : laisser les containers sortis plus longtemps car la collecte pourra être plus tardive (jusqu'à 13h) les jeudis 26 décembre et 2 janvier.

Attention, les déchèteries et la Ressourcerie sont fermées tous les jours fériés. Pour en savoir plus : 0 800 508 892 ou www.paysvoironnais.com

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 15h à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 04.76.65.65.00
Fax : 04.76.05.39.62
E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

EXPOSITION AHPPV : Des images plein les yeux !

L'Exposition Numemoris proposée par l'association Histoire et Patrimoine (AHPPV) a séjourné dans notre village du 23 septembre au 07 octobre : 40 panneaux évoquant les 34 communes du Pays Voironnais entre 1880 et 1980. Cette période de l'histoire, certes récente, est déjà presque effacée de notre mémoire. Ces centaines de photos nous donnent des informations quant aux paysages et modes de vie d'autrefois. C'est un trésor en termes de connaissance du patrimoine architectural et naturel. Bravo aux membres de cette association qui ont fait un remarquable travail !

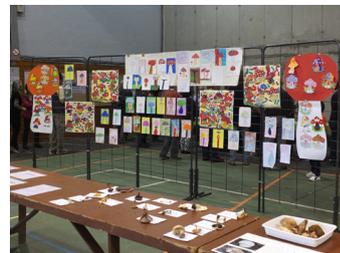


EXPOSITION DE CHAMPIGNONS : ce que recèle notre environnement !



Du 5 au 7 octobre a eu lieu à la Halle du Buis une grande exposition de champignons organisée par la Société d'Histoire Naturelle Voiron-Chartreuse (SHNVC). Pour cette présentation, les membres de l'association avaient récolté plus de 300 espèces de champignons, classés selon différents critères. Les enfants de l'école Paulette Collavet avaient réalisé pour l'occasion de magnifiques dessins de champignons qui ont été bien mis en valeur durant ces

3 jours. Le 07 octobre au matin, chaque classe a bénéficié d'une visite guidée à la Halle. Les enfants ont été ravis... Nous remercions vivement les membres de la SHNVC qui se sont investis pour faire découvrir la mycologie au grand public. Parmi les activités qu'ils proposent : des sorties sur différents sites, des conférences, des permanences de détermination... Pour plus d'informations, consultez leur site : <http://shnvc.monsite-orange.fr>



FESTIVAL LIVRE A VOUS !



J'ai pointé le bout de mon nez, tendu l'oreille, ouvert mes yeux et fermé ma bouche dans la salle Parménie ce samedi 19 octobre un peu par hasard ou simple curiosité.

Livre à vous ? C'est dans un profond silence et une très grande concentration qu'une douzaine d'écoliers de CE2 de l'école de St Blaise et quelques adultes apprenaient à dessiner un visage. Tout semblait si simple sous les crayons de M. Jean Claverie ! Peut-être un peu moins pour les autres ? Peu importe : c'est si bien d'être un artiste ou de commencer à l'être... Et puis des visages il y en a tant, qu'il n'y a pas d'erreur... On peut bien dessiner un

grand nez, des petits yeux, une bouche ouverte ou fermée, des oreilles en forme de papillon... Peu importe : on est tous différents, couchés sur le papier ou dans la réalité... Il suffit d'aimer !

Bruno ROLLAND

INVENTAIRE, FAUNE, FLORE ET ENVIRONNEMENT : 3ème sortie

Ce mercredi 27 novembre, la température était négative malgré le soleil. La première neige avait déjà bien fondu, mais le sol était dur. En parcourant le bois du Temple, notre petit groupe d'observation toujours encadré par Martial Botton (Pic Vert) a pu noter la présence de divers oiseaux identifiés par leur chant, ainsi que des animaux (chevreuils, renards...) repérés par leurs traces.

Nous avons constaté que la neige a fait de nombreux dégâts et que maintes branches jonchent le parcours. Rappelons que les propriétaires des parcelles longeant les chemins doivent couper les arbres ou branches qui gênent le passage et/ou créent un danger pour les promeneurs.

En différents points, nous avons relevé la présence de dépôts sauvages de tailles de haies (thuyas, noisetiers...), de souches, quand ce n'est pas des gravats ou des déchets inertes. Nous avons des déchetteries destinées à traiter tout cela, alors n'abîmons pas nos paysages, ne souillons pas notre terre.

Quand on se promène dans les bois ou le long des routes et que l'on peut encore admirer des châtaigniers ou des chênes de plus de 300 ans, quel plaisir pour les yeux ! Ces grands témoins du passé sont le symbole de la vie.





VIE DES ASSOCIATIONS

■ ACCA : Battue chevreuils / renards

Les battues aux chevreuils sont organisées le samedi matin et éventuellement le dimanche matin du 14 décembre 2013 au 22 février 2014. Aux entrées des chemins, nous le signalons par des panneaux ! Merci de les respecter pour la sécurité de tous. Nous, chasseurs, portons un gilet fluo, tenue conseillée à tous VTTistes, jogeurs, promeneurs pour être vu..



■ BASKET CLUB DE BAVONNE : Les jeunes du club devant les pros !

Pour la deuxième année consécutive, le Basket Club Bavonne entretient des relations privilégiées avec l'ASVEL Lyon-Villeurbanne à travers le Projet Fan-Club, à l'initiative du club rhodanien. Ce partenariat permet aux jeunes de pouvoir voir au moins un match de professionnel et d'accéder à certains privilèges. Comme l'an passé, le club a signé un partenariat avec l'ASVEL, évoluant en Pro-A, mais la nouveauté cette année est que le club offre gracieusement à 87 de ses licenciés jeunes une place pour l'un des 15 matchs de la saison régulière. Accompagnés de leurs parents, Valentin, Aurélien, Thomas, Clément et Noé ont été les premiers de la saison à se mêler à l'ambiance de l'ASTROBALLE. Une soirée grandement appréciée par tous malgré la défaite de la Green Team. Plus d'informations sur l'activité FAN CLUB ASVEL : www.bcb2008.fr



■ SECTION TENNIS : avez-vous des fourmis dans les jambes ?

La première séquence des cours de tennis s'est achevée le 19 novembre : 9 séances qui ont permis aux petits de découvrir l'activité et de se familiariser avec la raquette, aux plus grands de progresser et d'affiner leur technique. Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, 11 d'entre eux ont participé à un stage à raison d'une heure par groupe de trois ou quatre tous les matins. Ils se sont encore dépensés dans la bonne humeur, toujours « coachés » par Philippe. Les raquettes vont pouvoir se reposer un peu. Les cours reprendront après la mi-mars, mais si certains ont des fourmis dans les jambes et pas peur du froid, ils peuvent toujours aller jouer pendant leur temps libre.

Les adhésions pour la saison 2013/14 sont toujours possibles. Elles permettent l'accès aux terrains quand vous le souhaitez : joindre la trésorière Emmanuelle Brun 04 76 93 32 58. Bon hiver à tous.

■ LONGUE VIE AU SSIAD !

Le Service de Soins A Domicile des Terres Froides (SSIAD) a fêté ses 30 ans. Créé le 19 juillet 1983 par Madame Anne de Virieu, l'autorisation d'ouverture a été donnée à ce moment-là pour 10 places sur 12 communes. Le succès du SSIAD a grandi très vite, en 1985, on passe à 15 places. La montée en puissance se poursuit. Aujourd'hui, ce sont 19 communes pour 47 patients pris en charge. Le siège social est installé depuis quelques années à Châbons. Le SSIAD ADMR étant une association loi 1901, il a son propre Conseil d'Administration composé de 10 membres, dont Mr Gérard Morestin-Cadet est le président. L'association recherche par ailleurs de nouveaux administrateurs bénévoles. Le personnel se compose de 2 infirmières coordinatrices, de 14 aides-soignantes, d'une secrétaire-comptable et d'une secrétaire administrative.

Le SSIAD est un maillon indispensable dans notre zone rurale qui permet aux personnes âgées et/ou handicapées de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Un chez soi à proximité de sa famille, de ses voisins, c'est bon pour le moral. Le SSIAD intervient sur prescription médicale pour des soins d'hygiène et de confort (toilette/habillage/lever/mobilisation/prévention de l'état cutané/surveillance...). L'infirmière Coordinatrice est responsable du lien entre le médecin, les Infirmières libérales, le conseil général, les services d'aide à domicile... Elle planifie et organise le maintien à domicile du patient, en fonction de ses besoins et de son mode de vie. La prestation est prise en charge par la sécurité sociale à 100%. Pour tout renseignement ou demande de prise en charge, contactez l'infirmière Coordinatrice au 04.76.65.02.14.

Prévision effectif rentrée scolaire 2014 :

A la demande de la Direction académique de l'Education Nationale en Isère, nous remercions les familles ayant des enfants nés en 2011 de se faire connaître rapidement en mairie de Saint Blaise afin de les prendre en compte dans l'effectif du regroupement pédagogique pour la rentrée prochaine.

■ LES PETITS POTES : ça bouge !

Le 9 octobre dernier, Les Petits Potes se sont réunis pour leur Assemblée Générale. Quelques parents ont répondu présent à l'appel, ainsi que des élus des 5 communes conventionnées et nous les remercions. Nous étions donc une vingtaine autour de la table pour parler du bilan de l'année 2012/2013.

En quelques mots, c'est un bilan très positif avec une hausse de la fréquentation très claire, notamment chez les enfants de 4 et 5 ans. La présidente nous a rappelé quelques moments forts de la saison dont voici un petit récapitulatif: l'embauche en CDI de Laurent Tremsal, l'embauche d'une animatrice permanente en CDD pour tous les mercredis de l'année, la mise en place de programmes d'activités pour les mercredis, la révision du tarif extérieur et des facturations aux mairies, la création du site internet, la formation des animateurs, la mise en place de veillées, de nuitées, de stages et de soirées jeux en famille, des sorties, ou encore des traditions renouvelées avec les fêtes du Carnaval et d'Halloween.

A l'issue de la réunion, nous avons partagé le verre de l'amitié et le conseil d'administration s'est réuni pour l'élection du nouveau bureau.

Nous tenons à remercier les 5 parents qui nous ont rejoints cette année pour renforcer l'équipe. Voici donc la composition du nouveau bureau des Petits Potes : Présidente : Katy Very, Vice-présidente : Claire Bodin, Trésorière : Karine Ficheux, Vice-trésorière : Emmanuelle Fargues, Secrétaire : Sandrine Morel, Vice-secrétaire : Christelle Bordon. Le conseil d'administration compte également 4 membres actifs et 2 membres de droit. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, il n'est pas trop tard ! Même si ce n'est que pour donner un coup de main ponctuel, contactez-nous !

C'est donc avec toute cette belle équipe que nous renouvelons notre engagement envers vous : Offrir à vos enfants un accueil de qualité où l'autonomie, l'apprentissage et la découverte sont les maîtres mots dans un cadre sécurisant avec des animateurs compétents et motivés. A très bientôt pour de nouvelles aventures de votre centre de loisirs.

Contact : lespetitspotes@yahoo.fr - www.lespetitspotes.sitew.fr - 06 73 80 35 21



■ TOUTES AURES : la petite messe de Rossini

Le groupe vocal Toutes Aures a répété chaque lundi à Saint Blaise du Buis. Les choristes ont travaillé une œuvre classique : LA PETITE MESSE de ROSSINI, œuvre solennelle par ses rythmes majestueux, œuvre fraîche, souriante et émouvante. 4 concerts ont été organisés dans le Voironnais : Virieu, la grande fabrique à Renage, Tullins et Voiron.

Nous remercions très sincèrement la municipalité qui nous prête gracieusement la salle, ce qui nous permet de chanter dans de très bonnes conditions. Nous apprécions ces marques d'amitié. Elles véhiculent la culture dans votre village. Nous recrutons à tout moment. Vous pouvez nous rejoindre.



■ HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h
 Mercredi de 15h à 18h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél : 04.76.65.65.00
 Fax : 04.76.05.39.62
 E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr



**Les élus
 et le personnel communal
 vous souhaitent
 de très bonnes fêtes
 de fin d'année !**

